

LILLE, LE 1ER FÉVRIER 2024

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## CONCOURS : LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE POUR AIDER LE CENTRE DE GESTION DE LA RÉUNION

Le 18 janvier dernier, le Centre de Gestion de l'île de la Réunion devait organiser les épreuves écrites du concours d'adjoint technique principal de 2ème classe. Cependant, le passage du cyclone BELAL sur le territoire a engendré des difficultés ne permettant pas l'organisation optimale du concours.

Pour le même concours, les cinq Centres de Gestion des Hauts-de France ont également été contraints, en raison des conditions météorologiques (neige et verglas) de reporter ses épreuves écrites.

Par solidarité, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, a fourni au Centre de Gestion de la Réunion leurs six sujets conçus pour le concours d'adjoint technique principal de 2ème classe pour les spécialités suivantes :

- Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
- Espaces naturels, espaces verts
- Restauration
- Environnement, hygiène
- Logistique et sécurité
- Conduite de véhicules

En complément, le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme et le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon ont respectivement transmis les sujets dans les spécialités « Mécanique et électromécanique » et « Communication et spectacle ».

Les Centres de Gestion de la Région Hauts-de-France et de la Réunion ont reporté le concours d'adjoint technique principal de 2ème classe, en date du 22 février 2024.

Les sujets, ont été mis à disposition du CDG de la Réunion, à titre gratuit sur simple conventionnement entre établissements. Les échanges efficaces, entre les services des CDG concernés ont évité un report de longue durée du concours sur l'île de la Réunion. Face à des événements indépendants qui contraignent l'organisation des concours, l'entraide et la solidarité jouent des rôles prépondérants. Permettre aux candidats d'accéder de manière égalitaire aux épreuves des concours et examens de la fonction publique territoriale, reste une priorité pour les CDG.

**CONTACT :**

Service communication CDG 59  
03 59 56 88 84 | communication@cdg59.fr

